

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

LES INDUSTRIES CHIMIQUES

DU FLUOR -ICF-

Siège social : 42 Rue Ibn Caraf 1002 Tunis Bélvédère

La Société Les industries Chimiques du Fluor -ICF- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M,Jamil GOUIDER (Consulting Members Groupe).

BILAN ACTIFS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>ACTIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		833 065	833 065
Moins : amortissements	3	<819 228> 13 837	<784 752> 48 313
Immobilisations corporelles		38 739 169	36 940 376
Moins : amortissements	4	<30 709 171> 8 029 998	<29 361 128> 7 579 248
Immobilisations Financières		21 383 606	21 533 659
Moins : provisions	5	<586 834> 20 796 772	<308 449> 21 225 210
Total des actifs immobilisés		28 840 607	28 852 771
Autres actifs non courants		165 555	255 858
Total des actifs non courants		29 006 162	29 108 629
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		29 459 398	21 054 779
Moins : provisions	6	<618 737> 28 840 661	<719 754> 20 335 025
Clients et comptes rattachés		9 683 403	11 269 679
Moins : provisions		-	-
		9 683 403	11 269 679
Autres actifs courants		1 271 747	773 266
Moins : provisions	7	- 1 271 747	- 773 266
Placements et autres actifs financiers	8	393 176	458 792
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 965 349	3 224 415
Total des actifs courants		42 154 336	36 061 177
Total des actifs		71 160 498	65 169 806

BILAN CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en dinar tunisien)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>NOTES</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		9 000 000	9 000 000
Réserves		35 659 433	35 112 935
Autres capitaux propres		170 568	260 557
Résultats reportés		3 000 000	6 000 000
Effets des modifications comptables		-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		47 830 001	50 373 492
Résultat de l'exercice		<2 895 382>	<203 502>
Total des capitaux propres avant affectation	10	44 934 619	50 169 990
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions	11	1 067 370	911 871
Total des passifs non courants		1 067 370	911 871
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	13 201 894	9 219 087
Autres passifs courants	13	1 936 919	1 830 068
Concours bancaire et autres passifs financiers	14	10 019 696	3 038 790
Total des passifs courants		25 158 509	14 087 945
Total des passifs		26 225 879	14 999 816
Total des capitaux propres et des passifs		71 160 498	65 169 806

ETAT DE RESULTAT ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus		67 589 479	61 092 301
Coût des ventes	Tableau de passage	<64 645 885>	<57 097 629>
Marge brute		2 943 594	3 994 672
Autres produits d'exploitation	15	941 697	1 118 726
Frais de distribution	Tableau de passage	<3 444 697>	<3 954 126>
Frais d'administration	"	<2 148 444>	<1 891 121>
Autres charges d'exploitation	"	<1 734 021>	<1 581 043>
Résultat d'exploitation		<3 441 871>	<2 312 892>
Produits financiers nets		152 642	678 977
Produits des placements	16	369 066	483 872
Autres gains ordinaires	17	25 131	946 891
Résultats des activités ordinaires avant impôts		<2 895 032>	<203 152>
Impôt sur les bénéfices		<350>	<350>
Résultats des activités ordinaires après impôts		<2 895 382>	<203 502>
Résultat net de l'exercice		<2 895 382>	<203 502>
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat de l'exercice après modifications comptables		<2 895 382>	<203 502>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE
AU 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		76 051 849	77 732 101
Encaissements reçus des débiteurs divers		518 507	714 430
Sommes versées aux fournisseurs		<68 400 733>	<66 035 476>
Pénalité sur affaire CEE		-	-
Sommes versées au personnel		<6 120 358>	<5 499 413>
Impôts sur les bénéfices		<64 657>	<188 667>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	18	1 984 608	6 722 975
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<2 251 936>	<1 175 821>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	39 100
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		-	<21 582>
Prêt accordé à ESSALAMA SICAF		-	<750 000>
Encaissements / cession d'immobilisations financières		-	40 425
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		<75 464>	2 916
Flux de trésorerie provenant du prêt ESSALAMA SICAF		275 000	187 500
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		326 942	313 180
Charges financières		<79 327>	<97 699>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	19	<1 804 785>	<1 461 981>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		<2 251 345>	<3 146 178>
Encaissements provenant des subventions		1 981	22 309
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	20	<2 249 364>	<3 123 869>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	21	810 475	479 984
Variation de trésorerie		<1 259 066>	2 617 109
Trésorerie au début de l'exercice		3 224 415	607 306
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 965 349	3 224 415
Variation de trésorerie		<1 259 066>	2 617 109

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

Charges par Destination	Montant	Ventilation				
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements & Provisions	Autres charges	Production déstockée
Coût des ventes	64 645 885	55 838 271	4 163 959	1 181 176	599 005	2 863 474
Frais de distribution	3 444 697	-	395 484	-	3 049 213	-
Frais d'administration	2 148 444	188 867	1 412 624	226 350	320 603	-
Autres charges	1 734 021	-	439 427	399 527	895 067	-
Total	71 973 047	56 027 138	6 411 494	1 807 053	4 863 888	2 863 474

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits		Charges		Soldes		2 011	2010
Revenus et autres produits d'exploitation	67 589 479	Déstockage de production	2 863 475				
Production stockée	-						
Production immobilisée	60 705						
Total	67 650 184	Total	2 863 475	Production	64 786 709	63 015 493	
Production	64 786 709	Achats consommés	55 905 230	Marge sur coût matières	8 881 479	9 154 830	
Marge commerciale	-	Autres charges externes	4 604 262				
Marge sur coût matières	8 881 479						
Subventions d'exploitation	-						
Produits divers ordinaires	15 600						
Total	8 897 079	Total	4 604 262	Valeur ajoutée brute	4 292 817	4 880 450	
Valeur ajoutée brute	4 292 817	Impôts et taxes	45 107				
		Charges de personnel	6 411 494				
Total	4 292 817	Total	6 456 601	Excédent brut d'exploitation	<2 163 784>	<644 986>	
Excédent brut d'exploitation	-	Insuffisance brute d'exploitation	2 163 785				
Autres produits ordinaires	676 537	Autres charges ordinaires	323 954				
Produits financiers	3 361 197	Charges financières	2 564 496				
Transfert et reprise sur charges	220 870	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 101 402				
		Impôt sur le résultat ordinaire	350				
Total	4 258 604	Total	7 153 986	Résultat des activités ordinaires	<2 895 382>	<203 502>	
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	2 895 382				
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-				
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-				
		Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables	-				
Total	-	Total	2 895 382	Résultat net après modifications comptables	<2 895 382>	<203 502>	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

(Exprimé en dinar tunisien)

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1. Immobilisations.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

2.2. Les stocks de matières premières et produits finis.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

En 2011, l'usine était en plein emploi de sa capacité normale de production conduisant l'incorporation de tous les frais généraux fixes de production au coût de production des stocks.

2.3. Les opérations en monnaies étrangères.

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

* Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

2.4. Les titres de participation

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le coût d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

2.5. Evènements postérieurs à la clôture.

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

2.6. Contentieux fiscal

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel, le jugement de cette dernière n'a pas encore été prononcé.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

	2011	2010
Logiciels	425 738	425 738
Brevets licences procédés	407 327	407 327
Autres immobilisations incorporelles	-	-
Sous Total	833 065	833 065
Moins amortissements	<819 228>	<784 752>
	13 837	48 313

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

	2011	2010
Terrains	1 540 563	714 663
Constructions	7 389 473	7 405 839
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 441 684	26 096 130
Matériel de transport	378 020	378 020
Autres immobilisations corporelles	2 284 499	2 129 268
Immobilisations en cours	704 930	216 456
Sous Total	38 739 169	36 940 376
Moins amortissements	<30 709 171>	<29 361 128>
	8 029 998	7 579 248

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignation	Valeurs Brutes				Amortissements				Valeurs Nettes au 31/12/2011
	Valeur au 31/12/2010	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur au 31/12/2011	Cumul au 31/12/2010	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul au 31/12/2011	
Logiciels	425 738	-	-	425 738	377 527	-	34 443	411 970	13 768
Brevets licences procédés	407 327	-	-	407 327	407 225	-	33	407 258	69
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles	833 065	-	-	833 065	784 752	-	34 476	819 228	13 837
Terrains	714 663	825 900	-	1 540 563	-	-	-	-	1 540 563
Constructions	7 405 839	93 120	109 488	7 389 472	5 646 005	<100 330>	345 558	5 891 232	1 498 240
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 096 130	345 554	-	26 441 684	21 647 059	-	882 800	22 529 859	3 911 825
Matériel de transport	378 020	-	-	378 020	168 759	-	65 964	234 724	143 296
Autres immobilisations corporelles	2 129 268	155 231	-	2 284 499	1 899 305	-	154 052	2 053 357	231 142
Immobilisations en cours	216 456	944 925	456 449	704 930	-	-	-	-	704 930
Total des immobilisations corporelles	36 940 376	2 364 730	565 937	38 739 169	29 361 128	<100 330>	1 448 374	30 709 171	8 029 998
Total des immobilisations corporelles & incorporelles	37 773 441	2 364 730	565 937	39 572 234	30 145 880	<100 330>	1 482 850	31 528 399	8 043 835

5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Prêts au personnel	67 797	34 157
Participations*	21 084 109	21 084 109
Dépôts et cautionnements	231 700	227 893
Prêt accordé à ESSALAMA SICAF	-	187 500
Sous Total	21 383 606	21 533 659
Moins provisions	(586 834)	(308 449)
	20 796 772	21 225 210

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
- ACMG	150 000	150 000
- SOTAC	500	500
- ALKIMIA	270 585	96 897
- Société de Ciment de Bizerte	45 088	61 052
- STB	118 079	-
- ENNAKL Automobiles	2 582	-
	586 834	308 449

Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :

Titres	Nombre d'actions	Taux de participation	Coût d'acquisition moyen	Valeurs historiques	Acquisition 2011	Cession 2011	Cours Décembre 2011	31/12/2011	Provisions 31/12/2010	Variation
A.C.M.G	15 000	6,00%	10,000	150 000	-	-	-	150 000	150 000	-
SOTAC	5	0,02%	100,000	500	-	-	-	500	500	-
FOIRE DE GABES	200	0,91%	50,000	10 000	-	-	-	-	-	-
ESSALAMA SICAF	69 700	8,71%	10,000	697 000	-	-	-	-	-	-
STE ALKIMIA	51 940	2,67%	32,238	1 674 419	-	-	27,028	270 585	96 897	173 688
ATTIJARI BANK	1 579 303	4,68%	7,858	12 409 429	-	-	18,814	-	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	1 000	0,02%	10,000	10 000	-	-	-	-	-	-
MARHABA BELVEDERE	45 182	11,30%	100,000	4 518 200	-	-	-	-	-	-
STB	63 200	0,25%	11,641	735 733	-	-	9,773	118 079	-	118 079
SOTRAPIL	20 000	0,61%	9,800	196 000	-	-	13,611	-	-	-
STE DE STOCKAGE PETRELIERS	20 000	6,94%	100,000	2 000 000	-	-	-	-	-	-
PART NN LIB DE STE DE STOCKAGE DE PETROLE				- 1 500 000						
POULINA HOLDING	1 489	0,00%	5,950	8 859	-	-	8,270	-	-	-
FCP MAXULA CROISSANCE	29	0,29%	100,312	2 909	-	-	-	-	-	-
CIMENTS DE BIZERTE	13 000	0,03%	11,498	149 478	-	-	8,030	45 088	61 052	- 15 964
ENNAKL	2 017	0,00%	10,700	21 582	-	-	9,420	2 582	-	2 582
TOTAL	1 882 065			21 084 109	-	-		586 834	308 449	278 385

6. STOCKS.

	2011	2010
Matières premières	24 426 808	12 085 056
Matière première en transit	-	1 374 596
Matières consommables	2 091 519	2 046 449
Emballages commerciaux	762 329	492 156
Produits finis	2 073 849	4 937 324
Produits en cours	104 893	119 198
	29 459 398	21 054 779
Moins provisions pour dépréciation *	<618 737>	<719 754>
	28 840 661	20 335 025

* Les provisions se détaillent comme suit :

	2011	2010
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3	300 000	385 000
Provision pour dépréciation de stock ANHYDRITE	-	13 182
Provision pour dépréciation de matière première	1 161	1 161
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	317 576	320 411
	618 737	719 754

7. AUTRES ACTIFS COURANTS.

	2011	2010
Débiteurs divers	76 525	140
Compte d'attente actif	-	-
Etat	596 319	527 584
Fournisseurs, avances sur commandes	540 483	207 302
Charges comptabilisées d'avance	929	14 253
Personnel, avances et acomptes	16 790	17 987
Produits à recevoir	35 552	851
Emballages à rendre	5 149	5 149
Sous Total	1 271 747	773 266
Moins : provisions	-	-
	1 271 747	773 266

8. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

	2011	2010
Prêt au personnel	105 676	83 792
Echéance à moins d'un an ESSALAMA SICAF	287 500	375 000
	393 176	458 792

9. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.

	2011	2010
Certificats de dépôts	-	-
Banques (DT)	189 298	737 266
Banques (devises)	1 772 677	2 483 149
Caisses	3 374	4 000
	1 965 349	3 224 415

10. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 31/12/2011 s'élèvent à 44 934 618 dinars contre 50 169 990 dinars au 31/12/2010 soit une baisse de 5 235 372 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2011 se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
Situation au 31 Décembre 2010	9 000 000	35 112 935	260 557	6 000 000	<203 502>	-	50 169 990
Modifications comptables 2010	-	-	-	-	-	-	-
Soldes après modifications comptables	9 000 000	35 112 935	260 557	6 000 000	<203 502>	-	50 169 990
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	<2 250 000>	-	<2 250 000>
Affectation en réserves	-	546 498	-	-	<546 498>	-	-
Affectation en résultats reportés	-	-	-	<3 000 000>	3 000 000	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	<89 989>	-	-	-	<89 989>
Résultat de l'exercice 2011	-	-	-	-	<2 895 382>	-	<2 895 382>
Modifications comptables 2011	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31 Décembre 2010	9 000 000	35 659 433	170 568	3 000 000	<2 895 382>	-	44 934 619

11. PROVISIONS.

Les provisions s'analysent comme suit :		2011	2010
Provisions litiges pollution	(a)	144 810	161 955
Provisions pour contentieux fiscal	(b)	519 236	549 916
Provision pour indemnité de départ à la retraite	(c)	300 000	200 000
Provision pour risque sur achat oléum	(d)	103 324	-
		1 067 370	911 871

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des agriculteurs ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les dix années à venir.
- (d) Cette provision est constituée dans le but de couvrir les risques de retard de paiement des factures du groupe chimique

12. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :		2011	2010
Fournisseurs d'exploitation locaux		2 830 499	452 696
Fournisseurs d'exploitation étrangers		8 418 409	7 232 571
Fournisseurs d'immobilisations locaux		141 342	57 817
Fournisseurs d'immobilisations étrangers		254 934	249 886
Fournisseurs factures non parvenues		1 518 538	1 211 875
Fournisseurs, retenues de garantie		38 172	14 242
		13 201 894	9 219 087

13. AUTRES PASSIFS COURANTS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :		2011	2010
Personnel et comptes rattachés		786 085	779 556
Autres charges à payer		-	-
Etat et collectivités publiques		208 934	185 121
Produits constatés d'avance		122 348	116 521
Actionnaires dividendes à payer		3 258	4 649
CNSS et organismes sociaux		495 131	400 829
Créditeurs divers		321 163	343 392
		1 936 919	1 830 068

14. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :		2011	2010
Crédit de préfinancement export		3 809 502	3 038 790
Crédit de gestion pour le financement des importations		6 210 194	-
		10 019 696	3 038 790

15. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2011	2010
Revenus loyers	429 075	408 643
Production immobilisée	60 705	28 130
Remboursements divers	25 487	51 375
Cessions diverses	200	24 223
Autres produits sur chargement et déchargement	73 470	70 956
Jeton de présence	5 125	4 625
Reprise de provision pour affaire pollution	47 723	56 996
Reprise de provision pour risque vente AIF3	-	131 650
Reprise de provisions sur :		
- Produit fini AIF3	85 000	2 336
- Produit fini Anhydrite	13 182	-
- Stock matière première	-	172 015
- Stock pièces de rechange	2 835	722
Reprise de provisions sur matières consommables	-	65
Reprise de provision pour risque fiscal prescrit	30 679	27 974
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	89 989	102 087
Autres	1 981	4 909
Produits liés à une modification comptable	76 246	28 261
Reprise provision pour congés payés	-	3 759
	941 697	1 118 726

16. PRODUITS DES PLACEMENTS.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2011	2010
Placements	10 582	212 437
Dividendes	315 483	71 479
Produits sur prêts accordés au personnel	4 408	6 881
Reprise de provision sur valeurs mobilières	15 964	174 622
Intérêts sur crédit ESSALAMA SICAF	22 629	18 453
	369 066	483 872

17. AUTRES GAINS ORDINAIRES.

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	2011	2010
Plus-value sur cession de valeurs mobilières	-	1 925
Plus-value sur cession d'immobilisations	-	39 100
Intérêts créditeurs des comptes courants	9 079	7 211
Annulation de provision pour dette fournisseur	15 400	755 341
Indemnisation assurance	652	143 272
Autres	-	42
	25 131	946 891

18. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 31/12/11 à 1 984 608 DT résulte de :

1) Encaissements :		76 570 356
- encaissements auprès des clients		76 051 849
- encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles)		359 690
- encaissement reçu des débiteurs divers (autres)		158 817
2) Décaissements :		-74 585 748
- décaissements d'exploitation		-74 585 748

19. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à - 1 804 785 DT. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

1) Encaissements		738 278
- remboursement des prêts accordés au personnel		136 336
- remboursement des prêts accordés à ESSALAMA SICAF		275 000
- produits des placements		10 582
- produits prêt ESSALAMA SICAF		22 554
- produits des participations dividendes reçus		280 633
- revenus des comptes courants		8 048
- produits des jetons de présence reçus		5 125
2) Décaissements		- 2 543 063
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 2 251 936
- prêts accordés au personnel		- 211 800
- Frais de banque		- 79 327

20. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à -2 249 364 DT au 31/12/2011 et correspondent essentiellement à la distribution des dividendes relatifs au bénéfice de l'exercice 2010.

21. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La fluctuation du cours du US Dollars au cours de l'exercice 2011 a engendré des gains de change sur les comptes bancaires de 810 475 DT.

22. LES PARTIES LIEES :

Les parties liées se présentent à la date du 31 décembre 2011 comme suit :

LIBELLE	NBRE ACTIONS	POURCENTAGE
ARMICO	240 000	26,667%
STE MARHABA INTERNATIONAL	166 732	18,526%
STE MARHABA BEACH	154 320	17,147%
SOHOTO HOTEL SALEM	43 440	4,827%
TOUR KHALAF	40 435	4,493%
COMPTOIRE NATIONALE DU PLASTIQUE	25 215	2,802%
MARHABA	10 000	1,111%
DRISS HICHEM	8 819	0,980%
MARHABA PALACE	3 207	0,356%
ESSALAMA SICAF	2 360	0,262%
FAMILLE DRISS AUTRES	957	0,087%
MARHABA BEACH	496	0,055%
DRISS M'HAMMED	147	0,016%
DRISS M'HAMMED BEN HICHEM	30	0,003%
LAKHDAR TLILI	15	0,002%
TIJANI BEN HMIDA CHELLI	15	0,002%
COMPTOIR NATIONAL PLASTIQUE	5	0,001%
STE TOUR KHALEF	5	0,001%

Par ailleurs la société a réalisé au courant de l'exercice 2011, avec les parties liées, les opérations suivantes :

La société les Industries Chimique du Fluor a accordé un prêt à la société ESSALAMA SICAF pour un montant de 750 000 dinars remboursable sur une période de deux ans par des échéances semestrielles. Le contrat de prêt prend effet à partir du 28 Juin 2010 et produit des intérêts au taux annuel de TMM+0,5%. Au 31/12/2011, l'encours non encore échu de ce prêt s'élève à 287 500 dinars remboursables en 2012.

23. ENGAGEMENTS.

Les engagements de la société se détaillent comme suit :

- *Engagements de vente.*

Les engagements de vente de fluorure d'aluminium au 31 décembre 2011 portent sur 35 000 tonnes.

- *Engagements d'achat.*

Les engagements d'achats de matières premières au 31 décembre 2011 portent sur 60 000 tonnes de spath fluor et 44 000 tonnes d'alumine.

- *Engagements de financement.*

- a) Au 31 octobre 2011, et dans le cadre de son plan d'investissement, la société a signé un contrat de crédit à moyen terme auprès d'Attijari Bank pour un montant de 5 000 000 dinars remboursable sur cinq ans avec un taux d'intérêt égal à TMM+0.85% contre un nantissement de titres. Le déblocage est prévu à partir de l'année 2012.
- b) Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a conclu deux engagements à moyen terme détaillés comme suit :
 - Un crédit accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars et dont le contrat a été signé le 28 décembre 2011. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt égal à TMM+1%.
 - Un accord de crédit de 10 000 000 dinars accordé par la BIAT, remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce.

Ces deux engagements sont couverts par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et le nantissement du matériel à acquérir.

24. STATUT FISCAL.

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. Elle continue à bénéficier de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2012 et ce, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n° 2011-56 du 25 juin 2011 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2011.

Pour les exercices ultérieurs, la société sera soumise à l'impôt sur les sociétés au titre de ses bénéfices provenant de l'exportation au taux de 10% conformément aux dispositions réglementaires précitées.

Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
TUNIS.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société "Les Industries Chimiques du Fluor" arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

2- Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière la société "Les Industries Chimiques du Fluor", ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir une conséquence sur notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

TUNIS, LE 19 AVRIL 2012

CONSULTING MEMBERS GROUP

REPRESENTEE PAR
MOHAMED JAMIL GOUIDER

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
TUNIS.

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions conclues au courant de l'exercice 2011 :

1. Crédit accordé par la Banque de Tunisie :

Dans le cadre du financement de la nouvelle unité d'acide sulfurique, la société a obtenu un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars (contrat signé en date du 28 décembre 2011). Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt égal à TMM+1%.

2. Crédit accordé par la Banque Internationale Arabe de Tunisie :

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a également obtenu un accord de financement de 10 000 000 dinars auprès de la BIAT, remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce.

Ces deux engagements sont couverts par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

Convention conclue au cours des exercices antérieurs à 2011 :

La société les Industries Chimique du Fluor a accordé un prêt à la société ESSALAMA SICAF pour un montant de 750 000 dinars remboursable sur une période de deux ans par des échéances semestrielles. Le contrat de prêt prend effet à partir du 28 Juin 2010 et produit des intérêts au taux annuel de TMM+0,5%. Au 31/12/2011, l'encours non encore échu de ce prêt s'élève à 287 500 dinars remboursables en 2012.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration tenu le 27 Juillet 2010.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Nous portons à votre connaissance que la rémunération du Président Directeur Général pour l'exercice 2011, telle qu'elle ressort des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 s'élève, en net, à 87 110 dinars dont 7 156 dinars de primes liées aux résultats.

D'autre part, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture et d'une prise en charge des dépenses y afférentes.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la convention collective à laquelle est soumise la société, une indemnité de départ à la retraite serait allouée au Président Directeur Général. Le montant de cette indemnité serait égal à six mois de salaire calculés sur la base des salaires perçus lors du départ à la retraite.

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

TUNIS, LE 19 AVRIL 2012

CONSULTING MEMBERS GROUP

REPRESENTEE PAR
MOHAMED JAMIL GOUIDER